

## Prise de parole pour le postulat

Le titre du postulat parle de lui-même, une scolarisation adaptée aux intérêts des enfants et pour ma part l'intérêt de l'enfant est la chose la plus importante.

Je pense que nous devons faire confiance aux professionnels de l'encadrement scolaire qui sont plus à même à connaître et à savoir ce qui est bon pour l'enfant.

Je constate depuis que mon fils est scolarisé, qu'il y a toujours plus d'élèves en difficultés qui sont regroupés au sein des classes pour ne pas les marginaliser. Il semble évident que le regroupement scolaire serait plus simple pour gérer les élèves avec des troubles et des difficultés, le pragmatisme me paraît une réponse évidente pour des questions d'appui et d'aide à l'enseignement.

De plus, la mixité des enfants de Vétroz et de Magnot et clairement un plus et améliore la cohésion dans notre commune avec ces interactions sociales.

Les enfants de 5H sont censés être autonomes et la mobilité dite douce est une évidence. Mon enfant depuis la deuxième partie de la 3H se rendait régulièrement seul à l'école à pied, à trottinette et à vélo, "comme un Grand". Nous avons fait et faisons une telle apologie de cette mobilité douce, actuellement le vélo-bus et le pedibus sont les solutions les plus évidentes aux déplacements jusqu'à l'école.

La plupart de mes collègues de groupe et moi-même soutiendrons ce postulat pour ces évidences.